



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne

du Vendredi 13 octobre 2017
Salle « Espace Rabelais » - Chauny

Nombre de clubs présents : 118 clubs sur 157 clubs (soit 75,16 %).

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Aisne de Football étant atteint l'assemblée générale des clubs du District Aisne de Football peut valablement délibérer.

Le président du District déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2017 est adopté à l'unanimité des clubs présents.

2. Ouverte de l'assemblée générale par Pascal POIDEVIN

Merci Monsieur le Maire, pour votre accueil. C'est toujours un grand plaisir de partager nos travaux, en votre compagnie.

Madame, Messieurs

Chers amis,

Avec le concours de Monsieur Lalonde, nous avons pu programmer l'Assemblée Générale statutaire de l'exercice 2016/2017 dans la Salle Rabelais pour faire face aux problèmes de sonorisation que nous avons rencontrés en juin dernier, dans la Salle Mitterrand,

Nous avons pris pour habitude de ne planifier qu'une Assemblée Générale par saison par le passé.

Du fait de la modification de la pyramide des championnats adopté le 14 juin 2017 en Assemblée Générale de Ligue à Amiens, nous avons été dans l'obligation de vous réunir en Assemblée le 30 juin dernier pour mettre en place une nouvelle formule en District qui prendra effet en fin de saison.

Nous nous engageons à ne réaliser qu'une Assemblée Générale statutaire, cette saison et à l'avenir, sauf, bien sûr, événement particulier.

Nous savons que le temps des Bénévoles est compté et que vous avez beaucoup à faire dans votre club, c'est promis.



Permettez-moi de vous présenter les personnalités présentes à la table :

- Monsieur Bertrand Jublot, Représentant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- Madame Colette Blériot, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur Marcel Lalonde, Maire de Chauny,
- Monsieur Michel Gendre, Membre du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, qui représenta par la même occasion le Président de la Ligue, Bruno Brongniart, des Hauts de France, retenu par le tirage de la Coupe de France
- Jean-Marie Becret, Trésorier Général du District,
- Michel Corniaux, Secrétaire Général du District

Un grand merci pour avoir répondu à notre invitation ainsi que pour les interventions que vous aurez à faire au cours de nos travaux.

J'en profiterai pour témoigner ma reconnaissance aux collègues des autres District qui participent à notre AG ou qui se sont fait représenter :

- Monsieur Claude Bettremieux, Président du District des Flandres
- Monsieur Claude Coquema, Président-Délégué du District de l'Oise,
- Monsieur Pascal Tranquille, Président-Délégué du District de la Somme,

Je dois vous présenter les excuses de Messieurs :

- Monsieur Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil Départemental
- Fernand DUCHAUSSOY, Ancien Président de la FFF et ancien Président de la Ligue du Nord Pas de Calais.
- Michel POTELET, Président d'Honneur du District Aisne

Depuis notre Assemblée Générale du 30 juin dernier, nous avons, malheureusement, encore perdu plusieurs grands serviteurs du football, ainsi que plusieurs proches de nos amis, parti trop jeunes.

Je vous invite à leur rendre hommage en respectant un moment de recueillement.

Merci

J'adresse mes remerciements à nos partenaires institutionnels :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'aide octroyée dans le cadre des dossiers CNDS du district et des clubs.
- Le Conseil Départemental, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District ainsi que pour l'aide directe en direction des clubs.
- La base nautique de CAP AISNE, qui nous permet de faire bénéficier nos licenciés d'un cadre magnifique pour la programmation de nos formations et le regroupement de nos différentes sélections.



Mes remerciements iront également vers nos partenaires privés qui nous accompagnent dans nos différents projets ainsi qu'à la presse départementale et régionale pour la diffusion de la programmation de nos compétitions ainsi que pour la valorisation de notre football.

Pour ne pas prolonger le suspense, je voudrais féliciter les 3 clubs axonais qui se sont qualifiés pour le 6^{ème} tour de la Coupe de France dont le tirage vient d'avoir lieu.

Nous débiterons par un grand moment consacré à la valorisation de plusieurs Bénévoles qui œuvrent depuis de longues années au service du football.

Celle-ci sera suivie par la remise des prix du fairplay aux équipes qui se sont comportées de façon exemplaire et par l'intervention de notre partenaire équipementier.

Le Secrétaire Général, Michel CORNIAUX prendra, ensuite, la parole pour vous dresser son rapport moral.

Deux projets vous seront soumis pour une mise en place dès le début de la saison 2018/2019 :

- le projet des championnats pour les équipes de jeunes à 11 pour la saison prochaine
- la modification des règlements des coupes suite à la nouvelle formule adoptée lors de la dernière Assemblée Générale.

Jean-Marie Bécret, le Trésorier Général, vous exposera les comptes de l'exercice 2016-2017.

Vous aurez, ensuite, à vous prononcer sur l'adoption des comptes, à l'issue de la présentation du rapport de Madame Roger, commissaire aux comptes,

Nous clôturerons la soirée par un projet de signature de convention de formation à destination de l'ensemble des Bénévoles des clubs.

La qualité d'organisation des instances sportives à tous les niveaux a permis à la France de se voir confier l'attribution de :

- La coupe du Monde Féminines en 2019 avec des sites proches de chez nous à Reims et Valenciennes
- Ainsi que les Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Et la cerise sur le gâteau, les bleus de Didier Deschamps ont obtenu cette semaine leur qualification pour la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Cette qualification est primordiale, quand l'Equipe de France va bien, la Fédération Française va bien.

Les droits télé et les contrats des partenaires nationaux sont en cours de renégociation. Ce qui aura pour incidence des retombées sur le football amateur puisque les différentes aides accordées dans le cadre du FAFA sont indexés sur les droits télé.

Je ne reviendrais pas sur les moments forts de la saison 2016/2017 déjà évoqués lors de l'Assemblée du 30 juin.

Pourtant, deux événements majeurs ont marqués la saison écoulée :

- En premier lieu, l'élection de l'équipe, composée de 25 membres bénévoles que j'ai souhaitée, pour m'accompagner et mener à bien le football axonais pour la mandature 2017/2020 selon les engagements que nous avons pris ensemble,
- Et en second lieu, la fusion de la Ligue de Picardie avec celle du Nord-Pas-De-Calais le 21 janvier 2017 pour devenir la Ligue des Hauts de France.



Avec la Ligue et ses Districts, il nous appartient d'être encore et toujours à la hauteur de vos attentes et de garder le même dynamisme.

Nous avons pris, pour habitude, de présenter et d'échanger sur les projets à venir, avec vous, les Présidentes et les Présidents de clubs lors des réunions décentralisées de Printemps,

C'est ainsi qu'après ces échanges, vous avez approuvé fin juin, à une grande majorité, une nouvelle pyramide des championnats et une nouvelle organisation des Coupes pour les séniors avec une prise d'effet la saison prochaine.

Pour les jeunes, un championnat régional par catégorie d'âge a été adopté par les clubs lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 17 juin 2017, à Amiens.

Pris par le temps, il ne nous a pas été possible d'échanger avec vous en amont de notre Assemblée Générale du 30 juin sur la modification des championnats de jeunes en District.

La transposition de ce dispositif pour nos compétitions départementales n'ayant pas fait l'unanimité lors des débats, il nous est paru opportun de réunir les responsables des équipes de jeunes afin de poursuivre les travaux sur le sujet.

Ainsi, la réunion générale du 2 septembre dernier a permis de vous entendre et de construire, ensemble, la configuration des championnats de district pour cette saison. L'objectif de la Commission des Jeunes étant de permettre à chaque garçon et chaque fille de pouvoir pratiquer son sport favori.

Je voudrais remercier le Conseil de Ligue pour avoir permis à chaque district de désigner, selon le règlement qu'il aura mis en place, les montées des équipes en championnat de ligue.

Les membres du Conseil ont bien compris qu'il était plus difficile pour un District de 20 000 licenciés comme le nôtre, de mettre en place une compétition par catégorie d'âge chez les jeunes évoluant à 11.

En ce début de saison, il m'appartient de vous sensibiliser et de vous orienter sur plusieurs dispositifs qui impacte ou qui impactera à terme la vie de votre club :

Mon message s'orientera vers 5 axes :

L'accompagnement des clubs dans le montage des dossiers

Le District poursuivra l'accompagnement des clubs dans le montage des dossiers CNDS, du Conseil Départemental ou de demande d'aide au Fond d'Aide au Football Amateur.

Le dispositif relatif FAFA

Si vous avez des projets d'investissement ou de rénovation de vos installations sportives que ce soit des projets importants ou indispensables à la sécurité des terrains tels que les mains courantes ou les pare ballons, rapprochez-vous d'Olivier et de Michel Corniaux pour le montage des dossiers dès la semaine prochaine.



La Fédération nous a présenté dernièrement la signature du contrat avec la marque NIKE.

Un contrat qui sécurise la source de recette la plus importante pour le Football Amateur pour les 8 prochaines années avec deux dispositions :

- Un premier lieu, une dotation en matériel gratuit pour couvrir les besoins des événements phares organisés dans les Districts pour :

- o la journée nationale des débutants,
- o la valorisation du bénévole
- o les labels jeunes
- o ou encore un accompagnement dans le développement du football féminin ou du footloisir

- Et une deuxième action vis-à-vis des clubs, avec une offre spécifique à tarif très avantageux pour couvrir leurs besoins, à moindre coût, avec des produits de grande qualité.

Cette offre se fera par l'intermédiaire d'un réseau de détaillants qui sera chargé des services à la commande afin de garantir une relation de proximité avec les clubs. Le dispositif débutera dès les premiers mois de l'année 2018 pour une mise en place pour la saison prochaine.

Le District avait anticipé, la saison dernière, avec la signature d'un contrat de partenariat avec la société Formul club pour équiper les sélections départementales, les sections sportives, les finales de coupe et les remises de ballons à Cap Aisne avec la marque NIKE. Ce contrat ne faisant que formaliser la collaboration avec notre équipementier depuis de nombreuses saisons.

Afin de vous permettre de préparer la saison 2017/2018, nous avons invité Cédric Bertin afin de vous expliquer les modalités de ce partenariat en direction des clubs et les étapes de sa mise en place.

La poursuite des actions de formation

La formation de nos Bénévoles doit être une priorité. Que ce soit vers les éducateurs et les arbitres mais aussi vers les dirigeants.

Nous allons revoir les formations de proximité pour les nouveaux dirigeants ainsi que les formations spécifiques pour les nouveaux Secrétaires et les nouveaux Trésoriers et les nouveaux Présidents de Clubs.

Dès maintenant, et si vous le souhaitez en validant la proposition d'affectation du résultat financier de la saison écoulée nous engagerons une action de formation de grande envergure vers tous nos Bénévoles.

Nous reviendrons donc sur ce point tout à l'heure.

Le développement des pratiques, notamment du développement du football féminin

L'objectif est de structurer la pratique féminine et de donner la possibilité à chaque jeune fille de pouvoir jouer dans un club

Il nous appartiendra de surfer sur l'évènement de 2019 que constitue l'organisation de la Coupe du Monde Féminines en France, avec des sites d'accueil à proximité.

Pour vous permettre de suivre la préparation de l'Equipe de France Féminine, nous vous offrons 350 places pour la rencontre contre l'Angleterre à Valenciennes vendredi prochaine.

Et en collaboration avec le Crédit Agricole 200 places pour la rencontre contre le Ghana le lundi 23 octobre à Reims.



Vous pouvez retirer vos places pour le 1er match et réservez pour le second ce soir à la fin de l'Assemblée

Le bénévolat :

Je voudrais terminer mon intervention sur un sujet qui nous est chère, celui de la valorisation et de la fidélisation des bénévoles.

Les clubs de l'Aisne étaient représentés au séminaire Ambition 2020 qui s'est déroulée hier, à la Fédération Française, par Jean-Luc Auffret, Président du BCV.

Celui-ci s'est fait le porte-parole des Bénévoles lors de la restitution de son groupe de travail sur le Bénévolat.

Il a pu apporter son témoignage sur le rôle indéniable et le travail formidable réalisé par les Bénévoles et donner des orientations de travail sur la fidélisation et la valorisation des Bénévoles aux instances fédérales.

Je l'en remercie en votre nom.

La toute première licence sera gratuite afin de favoriser la pratique des nouveaux joueurs mais aussi l'arrivée de nouveaux dirigeants au sein des clubs

En pratique, le club sera remboursé sur demande à la ligue. Nous vous accompagnerons dans cette démarche.

Nous organiserons, la 4ème soirée des Bénévoles du football axonais, le vendredi 10 novembre dans la salle de spectacle du Splendid de St Quentin avec le soutien de plusieurs partenaires.

Cette soirée doit vous permettre, à vous, Présidente et Président, de choisir, les bénévoles les plus méritants de votre club, qui pourront vous accompagner.

Une occasion vous est donnée de valoriser, de récompenser et de fidéliser ces bénévoles indispensables à notre discipline.

En leur compagnie, vous pourrez assister à une soirée dédiée au bénévolat et au spectacle d'un chanteur, imitateur et humoriste, Didier Gustin.

Un bulletin de préinscription vous sera envoyé, très prochainement, afin d'identifier au mieux le nombre de personnes que vous souhaitez inviter.

Les places assises numérotées souhaitées, vous parviendront 10 jours avant la date du spectacle.

Je voudrais terminer mon allocution en remerciant :

- les membres du Comité Directeur et les membres cooptés des commissions pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien,
- le personnel des services administratifs : Céline et Sylvie managées par Olivier,
- les salariés de l'Equipe Technique avec Hervé, Timothée et Mickaël



Et puis, souligner le parcours d'une salariée ; Celui de Catherine Gros avec qui chacun d'entre vous a pu échanger par téléphone ou à l'accueil du District.

Après 40 années consacrées aux tâches administratives, Catherine a souhaité cesser ses activités, le 30 septembre, dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

Je la remercie, en votre nom, pour la disponibilité, la compétence et l'expérience qu'elle a su mettre au service des clubs et du football axonais.

Je vous souhaite la meilleure des saisons possibles avec toujours la même passion qui vous anime et les mêmes valeurs de RESPECT.

Merci à vous.

Pascal POIDEVIN

Président du District Aisne

3. Récompenses

Habituellement les médailles et distinctions sont remises en fin d'Assemblée Générale devant une assistance clair semée, regrettable pour honorer des bénévoles qui ne compte par leur temps. Nous allons procéder à ces remises en début d'assemblée pour honorer comme il se doit nos dirigeants de clubs.

Médailles de Bronze

Monsieur VALENTIN Jean Marc ECUREUILS D'ITANCOURT
Monsieur LELONG Pascal BUCY LA CONCORDE
Monsieur MOIZET Hervé US RIBEMONT MEZIERES
Monsieur TANTER Sylvain AFC HOLNON FAYET
Madame DELVAL Fabienne SEQUEHART
Monsieur FRELING Xavier Educateur
Monsieur BURTONT Jean Claude Arbitrage

Médailles d'Argent

Monsieur CHOQUENET Christian - FC LESDINS
Monsieur CHAPUT Jean Luc - FJEP COINCY
Monsieur PEREIRA DE SOUSA Jean Claude - ACSF VIC SUR AISNE

Médaille d'OR

Monsieur DEGOIS Alain - SC ORIGNY EN THIERACHE
Monsieur DEGOIS Patrick - SC ORIGNY EN THIERACHE



4. Récompenses challenge Fair Play 2016-2017

- Départemental 1 et 2 : US Venizel
- Départemental 3 : SAS Moy de l'Aisne
- Départemental 4 : FC Lesdins
- U18 : FC Gauchy Grugies Saint Quentin
- U15 : Arsenal Club

5. Rapport morale du secrétaire général – Michel CORNIAUX

Mesdames, Messieurs,

Notre président, Pascal, dans son nouveau comité directeur, a souhaité intégrer des nouveaux membres pour amener de la fraîcheur et des nouvelles compétences. Son pari est réussi : les nouveaux membres ont trouvé leur place et effectuent un gros travail dans les commissions.

Qu'ils en soient remerciés.

Un gros travail de formation est fourni auprès de vos élus et des membres de commission. Un exemple, les membres des commissions de discipline, juridiques et des deux commissions d'appel se sont réunis une journée afin de travailler sur le nouveau code disciplinaire et les nouvelles procédures à appliquer pour prendre des décisions plus justes et plus cohérente dans notre district.

Bravo à la commission du foot d'animation pour le gros travail effectué la saison dernière tant dans les journées d'accueil que dans les journées événementielles. Faites participer vos tout jeunes licenciés à tous ces rendez-vous et surtout si vous ne pouvez y participer, prévenez. Les clubs qui accueillent ont une grosse préparation matérielle qui ne peut être remis en cause par des absences injustifiées.

Lors de notre dernière AG, des échanges intéressants et même musclés nous ont permis de revoir un nouveau fonctionnement pour nos équipes de jeunes. La commission des jeunes, suite à cette AG, à la réunion générale des jeunes de septembre et aux nombreux échanges avec plusieurs d'entre vous, vous présentera tout à l'heure un choix entre deux modes de fonctionnement afin de permettre une pratique du foot du plus grand nombre.

Je ne reviendrai pas sur la nouvelle pyramide des championnats séniors que vous avez votée en juin. Je sais que sportivement, ça risque d'être compliqué pour certaines équipes que ce soit pour les montées ou les descentes. Rappelons-nous et rappelons à nos licenciés que ce n'est que du foot, que le sport n'est que satisfaction et déception mais surtout qu'il est un moment de rencontre humaine exceptionnel.

Les derniers PV de la commission du statut de l'arbitrage laissent apparaître le nombre de 30 clubs encore en infraction cette saison. La date limite pour revenir dans les clubs est fixée au 31 janvier par les textes fédéraux. Jean Claude Collet vous attend afin de former des nouveaux arbitres. Profitez des formations qu'il met en place pour y envoyer vos candidats à cette fonction indispensable à notre football.



Éric et sa commission mettent en place un grand nombre d'événements pour développer la pratique du foot féminin. Profitons de l'engouement pour cette pratique, des matchs de l'équipe de France Féminines et des actions mises en place pour augmenter notre effectif féminin et permettre aux filles de pratiquer dans de bonnes conditions notre football.

La saison dernière, vous avez utilisé la FMI de façon très satisfaisante. Nous nous en réjouissons. Ce début de saison a vu apparaître des difficultés dans son utilisation et vous n'en êtes pas responsable. La fédération nous ont promis une amélioration. Suivez les conseils donnés sur le site du DAF. Ça va s'arranger. Comme d'habitude, on compte sur vous !

Pendant que l'on en est à l'administratif, je voulais vous féliciter pour l'activation de votre boîte e-mail officielle. Nous sommes le 2ème district des Hauts de France en termes de pourcentage d'activation. Alors pour les derniers, dépêchez-vous de le faire.

Privilégiez les mails au téléphone et surtout dites bien à la belle-sœur de la grand-mère du frère du capitaine de votre équipe U7 que l'interlocuteur privilégié pour elle est le dirigeant ou l'éducateur du club plutôt qu'une secrétaire du district.

Je termine souvent mon rapport moral par un merci à nos salariés pour la qualité de leur travail et leur engagement professionnel mais aujourd'hui je souhaite rendre hommage pour son humanité, son écoute et sa disponibilité auprès de tous à l'une d'entre eux qui nous quitte. Je vous demande d'applaudir Madame Catherine Gros... Merci.

Pascal a voulu par l'organisation de la soirée des bénévoles remercier ceux qui par leur dévouement permettent à nos clubs de fonctionner. Associez vos familles à cette soirée. Merci à elles de vous, de nous consentir le temps nécessaire à vivre ensemble notre passion : le foot et ses valeurs.

Bonne saison à tous !

6. Situation financière au 30 juin 2017

Assemblée Générale du 13 octobre 2017

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2017 pour un total de 467 343 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 89 505 € pour 125 497 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2017

- Un photocopieur à hauteur de 10 740 €
- Un vidéo projecteur à hauteur de 1 079 €
- Un lave-vaisselle pour 400 €



Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 46 631 € correspondent :

- Créances clubs pour un montant de 3 635 € pour 19 662 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2017 a été maintenu.

La diminution du poste correspond principalement au dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District cette saison et imputé directement dans les comptes des clubs.

- Produits à recevoir de 18 000 € correspondant :
 - Subvention CNDS 2017 pour les 6 premiers mois de 2017 pour 16 000 €
 - Subvention du CNDS dans le cadre de la rencontre U 18 France - Allemagne pour 2 000 €
- Débiteurs divers
 - Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 5 896 €
- Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 4 013 € contre 67 767 € au 30 juin 2016. Le protocole financier signé entre la Ligue des Hauts de France et ses Districts prévoit, dorénavant, un échéancier avec des versements étalés sur l'ensemble de la saison et un règlement du solde pour le 15 mai.
- Solde du relevé au 30 juin 2017 de la Fédération Française de Football à hauteur de 15 087 € correspondant en produit :
 - Au remboursement par la FFF de frais engagés par le District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U18 à hauteur de 15 087 €.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 817 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 317 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2015-2016 de (+) 16 651 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés féminin : 2 500 €**
- **Fonds dédiés football à l'école primaire : 3 500 €**
- **Fonds dédiés football animation : 10 000 €**
- **Report à nouveau : 651 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 087 € au 30 juin 2017.



Les diverses provisions constituées pour un montant global de 106 800 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 94 300 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 103 600 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 10 365 €
- dettes fiscales et sociales 76 083 €
- Autres dettes 17 152 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2016/2017 :

Le total des produits de l'année s'élève à 684 651 € contre 650 393 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 3 K€ qui se décompose principalement comme suit
 - une diminution de 3 K€ des droits d'inscriptions aux formations techniques et arbitrage.
 - une stabilité globale sur les autres postes.

Les subventions d'exploitation

- Une stabilité du poste avec les variations significatives ci-dessous.
 - Une augmentation de 2 K€ de la subvention CNDS.
 - Une augmentation de 5 K€ de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
 - Une diminution de 7 K€ de la subvention du conseil départemental.
 - Une augmentation de 3 K€ de la subvention du conseil départemental sur l'acquisition de matériel.
 - Absence d'aide à la formation dans le cadre de l'Institut de Formation du Football, pas de formation spécifique cette saison – L'aide était de 2 K€ la saison dernière.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 50 K€ qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Dans le cadre de la fusion de la Ligue de Picardie et de la Ligue du Nord Pas de Calais, le protocole financier mis en place par la nouvelle Ligue de Football des Hauts de France avec ses Districts engendre des versements financiers en augmentation pour les Districts de l'ancienne ligue de Picardie.



Les produits financiers

- Augmentation de 4 K€ correspondant aux intérêts d'livret A et aux intérêts d'un compte de dépôt à terme échu.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 506 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 470 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 446 €.

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 20 500 € de fonds dédiés. (5 000 € fonds dédiés à la formation, 6 000 € fonds dédiés à la valorisation du bénévolat, 3 500 € fonds dédiés football école primaire et 6 000 € fonds dédiés football d'animation).

Le total des charges de l'année s'élève à 669 992 € contre 633 742 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 10 K€ par rapport à la saison 2015-2016 il faut noter :

- Diminution de 10 K€ du poste matériel pour revente correspondant aux tablettes dans le cadre de la mise en place de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Diminution de 4 K€ du poste règlements brochures correspondant à l'impression des manuels pour l'utilisation de la FMI lors de la saison 2015-2016.
- Augmentation du poste récompenses de 1 K€.
- Augmentation du poste équipement de 5 K€

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 127 K€ cette saison contre 128 K€ la saison dernière :

- Augmentation du poste entretien de 4 K€ qui s'élève à 17 K€ contre 13 K€ pour la saison 2015-2016. Mise en place d'une alarme au District suite à une intrusion de nuit dans les locaux, renforcement de l'isolation phonique dans la salle d'attente pour les auditions, réparation du toit suite à un fort coup de vent et réorganisation du local de stockage des équipements.
- Diminution du poste entretien de 3 K€ pour le nettoyage des locaux par une agence d'intérim. L'entretien est de nouveau effectué en interne.
- Maîtrise des dépenses engagées dans le cadre de la convention d'objectif avec la Fédération Française de Football par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (LFA).



Les autres charges extérieures

- Une augmentation de 5 K€, à noter :
- Diminution du poste maintenance de 1.5 K€ en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Augmentation du poste déplacement de 4 K€ en raison de réunions plus nombreuses dans le cadre de la mise en place des nouvelles commissions suite à l'élection du nouveau comité directeur.
- Diminution de 2 K€ du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 3 K€ du poste organisations divers District – Organisation des rencontres France – Allemagne U18.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 18 K€ pour un montant total à 308 K€ avec les informations suivantes :

- Retour d'un membre du personnel absent une grande partie de la saison dernière pour maladie dont le salaire avait été pris en charge par les organismes sociaux et de prévoyance.
- Augmentation des salaires à hauteur de 2 K€.

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 4 K€. Nous avons reversé 2 000€ à l'association « Neuf de Cœur » lors de la saison 2015-2016 correspondant à la recette de la rencontre France Allemagne U16. Pour la saison 2016-2017, nous avons reversé la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » soit 6 000 €.

Les impôts et taxes

Augmentation de 3 K€ de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste de 18 K€ correspondant à la mise en place à hauteur de 22 K€ de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017.

Remboursements d'engagements, remboursement de formations, remboursement de licences dirigeant(e)s, réussite utilisation de la FMI et dotation en ballons.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 28 475 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
 - Pour indemnités de départ en retraite 1 500 €



Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 30 095 € pour un résultat courant de (+) 9 936 € pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 14 658 € pour (+) 16 651 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2017.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET
Trésorier Général

7. Rapport du commissaire aux comptes, Fiduciaire Comptable du Nord sur les comptes au 30 juin 2017

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances sur délégation du Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de



l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Comptable du Nord (FCN)

Mademoiselle Sabine ROGER

8. Affectation du résultat au 30 juin 2017

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2017 de (+) 14 658 € comme suit :

- 14 500 € - Fds dédiés « Formation des bénévoles »
- 158 € - Report à nouveau

Les comptes arrêtés au 30 juin 2017 et la proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2017 sont approuvés à l'unanimité.

9. Championnat des jeunes 2018-2019

Didier DELATTRE présente aux clubs les propositions de la commission des jeunes pour l'organisation des championnats 2018-2019.

Objectifs :

- Figurer notre organisation des championnats jeunes à 11 sur 3 compétitions,
- La définir bien en amont et non plus demander les engagements pour définir l'organisation,
- Développer et pérenniser nos compétitions pour les licenciés de U14 à U17

2 propositions

Choix1	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Accession	Conditions	Coupes
CATEGORIE U15		X	X					1 en U15 1 en U16	18 équipes minimum	1 Coupe de l'Aisne 1 Challenge Départemental dans chaque catégorie
CATEGORIE U17				X	X			1 en U17 1 en U18		
CATEGORIE U19						X	X	Aucune		

Choix2	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Accession	Conditions	Coupes
CATEGORIE U15	3	X	X					1 en U15 1 en U16	18 équipes minimum	1 Coupe de l'Aisne 1 Challenge Départemental dans chaque catégorie
CATEGORIE U17				X	X			1 en U17 1 en U18		
CATEGORIE U18					X	X		Aucune		

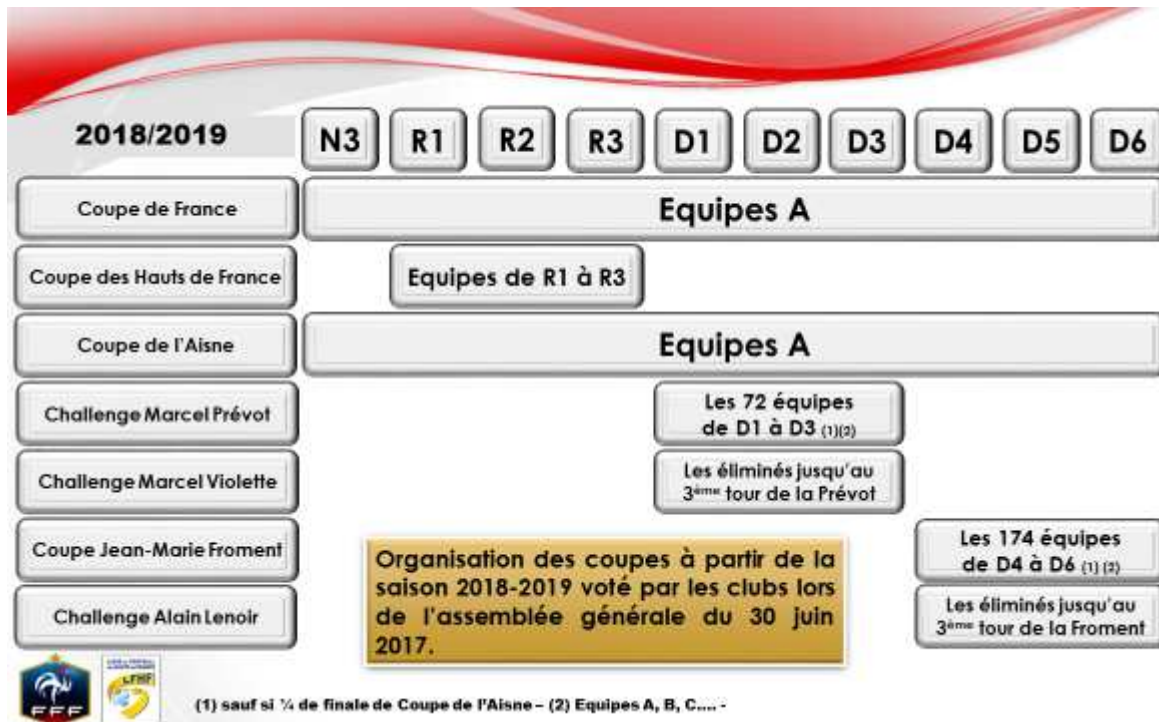


Les deux propositions sont mises au vote.

A une large majorité le choix numéro 2 est adopté par les clubs à compter de la saison 2018-2019.

10. Modification des règlements des coupes 2018-2019

Un rappel est effectué sur la validation de la modification du fonctionnement des coupes



adopté par les clubs lors de l'assemblée générale du 30 juin 2017.

Ce nouveau mode de fonctionnement des coupes nécessite une modification des règlements

Les modifications réglementaires pour les coupes Prévot, Violette, Froment et Lenoir

- 2 équipes d'un même club ne pourront se rencontrer lors des 2 premiers tours.
- Dans le tableau final, si 2 équipes d'un même club sont qualifiées, elles seront placées dans la même partie de tableau.
- Ne peut participer aucun joueur entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celles-ci ne jouent pas le même jour ou le lendemain.
- Ne peuvent participer que deux joueurs entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celles-ci jouent un match officielle le même jour ou le lendemain.



des coupes ci-dessous.



La modification des règlements est adoptée à l'unanimité des clubs présents.



11. Formation des bénévoles – Projet de formation aux gestes qui sauvent

En préambule, une vidéo est projetée sur le sujet de la formation aux gestes qui sauvent.

Pascal POIDEVIN laisse la parole pour un témoignage de Richard BERNAILLE – Président de l'UAM Fère en Tardenois suite au malaise cardiaque du joueur Valentin DORENGE.

Merci Monsieur Bernaille pour votre témoignage.

Cet accident aurait pu être encore plus tragique sans l'intervention de 4 Bénévoles du club local.

Toute la famille du football a été sensibilisé par leur action, que ce soit le club de Fère en Tardenois, en passant par les clubs voisins, le District de l'Aisne, jusque la fédération Française de Football dont le Président a mis à l'honneur nos 4 Bénévoles en les invitant au match de l'équipe de France contre les Pays-Bas au Stade de France.

Le Comité Directeur du District Aisne a souhaité apporter son concours en mettant en place des sessions de formation à la prévention et aux secours civique de niveau 1, le PSC1 pour 300 Bénévoles des clubs qu'ils soient dirigeant, joueur, arbitre ou éducateurs.

Ces formations seront réalisées par des associations agréées ou des organismes habilités à l'enseignement des 1er secours comme :

- les pompiers par l'intermédiaire du Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Aisne
- Les services de la Protection Civile
- Et la Croix Rouge Française

La signature d'une convention avec les 3 organismes nous permettra de mailler le département de l'Aisne afin d'assurer des formations de proximité.

Elles seront déployées tout au long de la saison de façon décentralisée dans les clubs.

Cette formation vous donnera la possibilité d'être mieux armé afin de vous permettre le jour venu, et j'espère sincèrement que cela n'arrivera pas, de sauver la vie à un partenaire, un voisin, un ami, voir un proche de votre famille dans la vie de tous les jours.

12. Clôture de l'assemblée générale

Permettez-moi de féliciter chacun d'entre vous pour la bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Je remercie les personnes qui m'ont aidé à la préparer, ainsi que celles qui ont concocté pour vous le buffet de ce soir.

Je vous propose de nous retrouver autour du verre de l'amitié. A très bientôt.

Le Président du District
Pascal POIDEVIN

Le secrétaire Général
Michel CORNIAUX